

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 59 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 26 Absent(s) excusé(s) : 34 Absent(s) : 8
---	---	--

Date de convocation : 30 septembre 2025

Vote(s) pour : 85  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

### Séance du Lundi 6 octobre 2025,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Damien PARMENTIER.

### Point n° 2025-10-06-CM-8.3 :

**Renoncement du fonds de concours attribué à la commune de Mey - Modification de la délibération du Conseil métropolitain du 8 juillet 2025.**

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,


VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération du Conseil métropolitain du 28 septembre 2021 portant adoption du règlement d'attribution et de gestion des Fonds de concours, modifié par délibération du 5 février 2024,  
VU la délibération du Conseil métropolitain du 13 décembre 2021 portant adoption du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité pour la période 2021 - 2026,  
VU le Budget Primitif 2021 approuvé par le Conseil métropolitain du 8 mars 2021 créant l'Autorisation de Programme 2021-2026,  
VU la délibération du Conseil métropolitain du 8 juillet 2025 - Point n°2025-07-08-CM-9.3,  
CONSIDERANT la nécessité de rectifier le montant de 195 509 € du renoncement de la commune de Mey,

DECIDE la modification du montant de 195 509 € à 190 000 €, relatif au renoncement du fonds de concours attribué à la commune de Mey, pour le financement d'aménagement de voirie, et la diminution à due concurrence de l'enveloppe allouée à la commune.

AMP 

Metz, le 7 octobre 2025

Le Secrétaire de séance

  
Damien PARMENTIER  
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20251006-2025-10-CM8-3-DE

**Numéro de l'acte :** 2025-10-CM8-3  
**Date de décision :** lundi 6 octobre 2025  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Renoncement du fonds de concours attribué à la commune de Mey - Modification de la délibération du Conseil métropolitain du 8 juillet 2025.  
**Classification :** 7.8 - Fonds de concours  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 09/10/2025  
**Numéro AR :** 057-200039865-20251006-2025-10-CM8-3-DE  
**Document principal :** 99\_DE-8-3.pdf

#### Historique :

08/10/25 15:26	En cours de création	
08/10/25 15:45	En préparation	Catherine DELLES
09/10/25 10:01	Reçu	Catherine DELLES
09/10/25 10:02	En cours de transmission	
09/10/25 10:04	Transmis en Préfecture	
09/10/25 10:11	Accusé de réception reçu	